

Comité Syndical du 21 décembre 2023

Mairie de LOURDES

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - Décisions du Président et du Bureau	Adopté
2 – Adoption du référentiel comptable M57 à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Adopté
3 – Subventions 2024 – avances sur subventions	Adopté
4 – Crèche Associative « La Souris Verte » : convention de fonctionnement année 2024	Adopté
5 – Convention de fonctionnement de la crèche hospitalière Saint-Vincent de Paul entre le SIMAJE et le Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes : années 2024 - 2025	Adopté
6 – Dispositif « Petits Déjeuners » année scolaire 2023/2024	Adopté
7 – Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Pibeste-Aoulhet – année 2024	Adopté
8 – Tarification de la restauration scolaire et des accueils de loisirs non sportifs à compter du 1 ^{er} février 2024	Adopté
10 – Opération Découverte Sports Vacances hiver et printemps 2024	Adopté
11 – Accueils de loisirs vacances d’hiver et de printemps 2024	Adopté
12 – Temps de travail : modification du cycle de travail n° 1	Adopté